Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260605-D2026_06_05_3-DE

Mis en ligne le : 9/06/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 05 juin 2026

Délibération N° : 2026/06/05/03

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-neuf mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 17 - Votants : 23.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 23 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, BERTHOU, VIGOUROUX, SANQUER, CALLAC, BLONS, GOARIN, JACOPIN.

Absents et excusés : Mme TOURBOT (pouvoir à Mme PÉRON) et MM GARAULT (pouvoir à Mme NOWAK), QUÉDEC (pouvoir à Mme MAREC-PRIGENT), GUILLOTIN (pouvoir à Mme CALLAC), CUEFF (pouvoir à Mme VIGOUROUX) et BERNARD (pouvoir à Mme CORRE).

Secrétaire de séance : Mme Éliane PÉRON.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Monsieur Bernard GOALEC, Maire, a rappelé qu'en application de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Composition du bureau de vote :

- Président : M. Bernard GOALEC,
- Secrétaire : Mme Éliane PÉRON,
- Les deux conseillers municipaux les plus âgés : Mme Michèle CASU et Mme Christine CORRE.
- Les deux conseillers municipaux les plus jeunes : M. Camille JACOPIN et M. Johann GOARIN.

M. Bernard GOALEC, Maire, sollicite l'assemblée pour savoir si une liste a été préparée, rappelle les modalités du scrutin et procède ensuite à l'élection.

Liste N°1 :

Membres Titulaires :
1 / M. Bernard GOALEC
2 / Mme Florence MAREC-PRIGENT
3 / M. Pascal QUÉDEC
4 / Mme Carine NOWAK
5 / M. Éric LE CHENADEC
6 / Mme Éliane PERON
7 / M. Pierre-Yves PÉDEL

Membres Suppléants :
1 / Mme Michèle CASU
2 / M. Maxime BLONS
3 / Mme Isabelle DIRUIT
4 / M. Éric GARAULT

Résultats du 1er tour de scrutin

a)	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote	0
b)	Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c)	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L66 du Code électoral)	0
d)	Nombre de suffrages exprimés (b – c)	23
e)	Majorité absolue	12

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260605-D2026_06_05_3-DE

Mis en ligne le : 9/06/26
Sur www.plouedern.fr

Délibération N° : 2026/06/05/03

		Nombre de suffrages obtenus	
	Liste N°1	En chiffres	En lettres
Délégués et suppléants pour les élections sénatoriales de 2026 de Plouédern	Titulaires : 1 / M. Bernard GOALEC 2 / Mme Florence MAREC-PRIGENT 3 / M. Pascal QUÉDEC 4 / Mme Carine NOWAK 5 / M. Éric LE CHENADEC 6 / Mme Éliane PERON 7 / M. Pierre-Yves PÉDEL Suppléants : 1 / Mme Michèle CASU 2 / M. Maxime BLONS 3 / Mme Isabelle DIRUIT 4 / M. Éric GARAULT	23	Vingt-trois

M. Bernard GOALEC, Maire, a alors proclamé en premier lieu les titulaires puis les suppléants. Il a également pu constater qu'aucun titulaire n'a refusé d'être délégué après la proclamation des résultats.

La Secrétaire,
Éliane PÉRON

Le Maire,
Bernard GOALEC,

MAIRIE DE PLOUEDERN
29800